

septembre 2024

Quelques actualités du secteur

Gouvernement

Après plusieurs mois d'incertitude gênante, le gouvernement français a été constitué fin septembre autour de M. Michel BARNIER. Mme Geneviève DARRIEUSSECQ en est la ministre de la Santé et de l'Accès aux soins (elle avait été ministre déléguée en charge des personnes handicapées pendant un an sous le gouvernement d'E. Borne).

Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, M. Paul CHRISTOPHE compte trois ministres déléguées : Mme Agnès CANAYER chargée de la famille et de la petite enfance, Mme Salima SAA en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, et Charlotte PARMENTIER-LECOQ succède à Mme Fadila KHATTABI pour les Personnes en situation de handicap. A noter que cette dernière nomination est apparue après une forte contestation des associations, en raison de l'absence de correspondant dédié au handicap au sein du gouvernement initialement constitué.

Déploiement de l'autorégulation en milieu scolaire

Il nous paraît important de nous pencher sur cette instruction (et le cahier des charges associé) parue le 12 septembre au bulletin officiel de l'Éducation nationale, adressée aux agences régionales de santé (ARS) et aux académies.

Ce texte prévoit d'une part le développement de l'autorégulation :

- vers un public plus large (initialement pour les élèves porteurs de troubles du spectre autistique, il peut concerner également d'autres troubles du neuro-développement) ;
- vers l'enseignement secondaire (son expérimentation portait sur le primaire).

D'autre part l'instruction prévoit qu'on ne parle plus de « dispositif » à propos de l'autorégulation, mais d'une modalité d'accompagnement de la scolarisation.

Pour rappel, les équipes d'autorégulation situées dans certains établissements sont constituées d'enseignants, d'éducateurs spécialisés, de psychologues, de psychomotriciens, de personnels des collectivités, bénéficiant d'une formation conjointe et d'une supervision régulière et durable. Expérimentée depuis quelques années sous forme de dispositifs, l'autorégulation est aujourd'hui étendue et intégrée au fonctionnement des établissements.

Développer chez les élèves les compétences d'autorégulation est peut-être l'idée du siècle : le moyen d'engager tranquillement une profonde transformation des établissements scolaires, des pratiques pédagogiques et de structurer enfin des coopérations quotidiennes entre professionnels de l'enseignement, de l'éducation et du soin. Le chemin vers une école inclusive ne peut résulter du simple fait de greffer toujours plus de « dispositifs » spécialisés sur un système qui, lui même, reste compétitif, élitiste et sélectif.

Les propos de José PUIG (ancien directeur de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive – INSEI) à propos de ce texte soulignent l'intérêt d'une approche ici intégrée de l'école inclusive, combinant une action conjointe sur les élèves et sur l'environnement. Celle-ci pouvant contribuer à une transformation du système : selon le cahier des charges « l'équipe de l'école intègre progressivement, dans ses pratiques pédagogiques et le fonctionnement de l'école, les principes et la démarche de l'autorégulation en vue de produire des effets bénéfiques pour tous les élèves de l'école ».

A lire, à voir

Plusieurs publications de la DREES

Voici une sélection de récentes publications DREES dans le champ social et médico-social :

- Un dossier d'octobre sur « **Les besoins en personnel accompagnant des personnes âgées en perte d'autonomie** » souligne notamment un besoin supérieur d'accompagnement, à niveau de dépendance équivalent (GIR), pour les personnes accueillies en établissement. Des projections sur les besoins futurs (d'ici 2050) seront prochainement disponibles.
- Le dossier « **Perte d'autonomie : quels effets sur la santé des proches aidants ?** » est également publié début octobre. Il met en lumière un paradoxe selon lequel les seniors cohabitant avec une personne en perte d'autonomie ont une santé plus dégradée que les autres seniors (notamment sur le plan de la santé mentale), alors que les seniors aidants se déclarent un meilleur état de santé que ceux qui ne sont pas aidants. Ce paradoxe apparent pourrait s'expliquer « par un effet de comparaison avec la personne aidée, mais aussi et surtout par un effet de sélection : les personnes en bonne santé sont plus susceptibles d'aider ».
- Le numéro « Etudes et résultats » de septembre s'intéresse au **revenu des aides médico-psychologiques** – de 14 510 € par an en moyenne, et 1 740 € net mensuels pour un temps plein. Les (faibles) écarts concernent le secteur d'emploi (les AMP travaillant dans la fonction publique, notamment les titulaires, sont davantage rémunérées que celles du privé, de même que celles qui travaillent dans les activités hospitalières).
- Le dossier de juillet dernier porte sur **les chiffres clefs des établissements et services de l'Aide sociale à l'enfance**, analysés à partir des données de l'enquête quadriennale « ES – PE » (pour Etablissements et Services en Protection de l'Enfance) sur l'activité des structures et les caractéristiques du public accueilli. Il ressort notamment que sur les 74 000 jeunes concernés par l'étude, 22% sont des mineurs non accompagnés et 15% sont reconnus en situation de handicap. La majorité est accueillie en internat collectif, même si cette modalité est proportionnellement en diminution par rapport aux hébergements dits autonomes ou en famille d'accueil.

Un sérieux game pour favoriser le retour en entreprise

C'est au travers d'un jeu de société que Marie-Pierre Gamby (caregiver-conseil.fr) propose d'aider les entreprises et les salariés à mieux prendre en compte les maladies invalidantes en particulier au moment du retour après un arrêt de travail.

Ce retour en emploi après un arrêt de longue durée est en effet un sujet complexe tant pour l'entreprise que le salarié concerné par la maladie. Très souvent ces situations se soldent par une rupture de contrat, avec des conséquences humaines et financières importantes. Cette approche vise à dépasser les représentations, sensibiliser les acteurs en échangeant sur le sujet de manière « ludique » et sans à priori.

Maladies évolutives et recherche

Dans son numéro du mois d'août, le journal « Synapse » de l'institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM) consacre un dossier spécial aux recherches sur la maladie de Parkinson, du diagnostic précoce aux thérapies personnalisées.

En outre, un article sur la Sclérose en plaques présente une étude récente confirmant les effets neuroprotecteurs de la remyélinisation spontanée – c'est à dire la reconstitution de la gaine de myéline autour des axones, endommagée du fait de la maladie et à l'origine des symptômes de la SEP. Il est confirmé que la remyélinisation, étudiée cette fois dans le cortex cérébral, réduit de moitié le risque d'aggravation des symptômes après 5 ans. Cela souligne l'intérêt de développer la recherche sur les traitements remyélinisants.

L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap

La Cour des Comptes publie un nouveau rapport thématique « d'initiative citoyenne » sur ce thème toujours prégnant. Au-delà du constat d'une réelle évolution quantitative (avec un triplement depuis 2015 de la scolarisation des élèves dits en situation de handicap), la Cour a exploré quatre questions évaluatives :

1. Le système scolaire s'est-il transformé afin de répondre à l'objectif d'inclusion scolaire ?
2. La politique nationale d'inclusion scolaire permet-elle de couvrir l'ensemble des besoins des élèves de manière efficace et équitable ?
3. La politique nationale d'inclusion scolaire permet-elle la réussite scolaire et l'insertion sociale et professionnelle des élèves en situation de handicap et des autres élèves ?
4. Le système d'inclusion scolaire français peut-il être considéré comme efficient et performant ?

La méthodologie d'évaluation comporte une dimension qualitative importante, notamment :

- Une étude psychologique sur la perception des élèves en situation de handicap et sur la politique inclusive ;
- Des ateliers participatifs avec les représentants des familles et parents et avec des représentants des personnels éducatifs ;
- Une analyse qualitative dans 5 départements : Hauts-de-Seine, Rhône, Nord, Lozère et Maine-et-Loire.

Pour rappel, le Rectorat de l'Académie de Lyon avait reçu dans ce cadre une délégation de la cour des comptes, et organisé une rencontre avec plusieurs acteurs locaux – parmi lesquels GEFCA au titre de sa contribution au programme de formations croisées entre l'Éducation nationale et le médico-social.

Actualités de GEFCA

Renouvellement Qualiopi pour GEFCA

Notre certification « Qualiopi » a été renouvelée « sans réserve » en application du référentiel national qualité, au titre de nos actions de formation professionnelle continue.

Notre auditrice a pu apprécier la qualité de notre offre de formation au regard notamment de la personnalisation de nos prestations et leur adaptation à une diversité de publics, ainsi que l'attention systématiquement portée à l'évaluation de nos actions en lien avec les formateurs et les commanditaires.

Retrouvez sur notre site la présentation de notre offre et des différents thèmes de formation proposés par GEFCA : <https://gefca-asso.fr/formation/>

Ecole de la sclérose en plaques : pétanque et visio le 12 octobre

Un tournoi de pétanque est organisé le 12 octobre prochain à Ste Foy-lès-Lyon par le Rotary Club Croix rousse que nous remercions chaleureusement ! Tous les bénéfices seront reversés à l'Ecole de la SEP lyonnaise.

L'édition 2024 démarrera par une réunion d'information par visio le 12/10 à 10h. Pour nous rejoindre : <https://us05web.zoom.us/j/85097955575?pwd=X6LAePq46vtqkmyAbQajL0phv2vIQU.1>

Vous y découvrirez le programme, la présentation des intervenants, et pourrez poser toutes les questions sur l'Ecole. La suite des séances en présentiel :

- 16/11 : Présentation physiopathologie de la SEP / La vie après le diagnostic
- 14/12 : Communication avec l'entourage / Traitements et recherche
- 18/01/25 : Les aides et les droits pour l'accès aux soins / Ateliers d'échanges
- 15/02 : La rééducation kiné / SEP et travail
- 15/03 : Faire son chemin avec la SEP / Quelles ressources après l'École ?

Toutes les informations sur la page « Ecole de la SEP » du site de GEFCA.

Et notre **guide « SEP : Santé Et Pairs »** toujours accessible sur commande, et bientôt en version numérique !

Actualités partenaires

Un pont entre jeux olympiques et paralympiques

Parcourir Londres – Paris, soit 474 km à pied en poussant un fauteuil roulant : c'est le dernier défi en date d'Armand Thoinet, aventurier, afin de faire un lien symbolique entre les jeux olympiques et les jeux paralympiques de Paris 2024. Le 11 août, à la fin des jeux olympiques, il est ainsi parti de Londres (près de laquelle ont été initiés les jeux paralympiques en 1948) pour arriver à Paris avant le 28 août pour la cérémonie d'ouverture des jeux paralympiques. Défi relevé ! Armand Thoinet a encore su nous interpeler sur quelques préjugés et nous éclairer sur le sens de l'histoire et des mots ... Que signifie en fait « paralympique » ?

La journée nationale des aidants

La date du 6 octobre est toujours l'occasion pour nos partenaires d'APF France Handicap, AG2R La Mondiale ou d'autres, autour de la Métropole aidante, d'organiser différentes actions d'information, de sensibilisation et de soutien des proches aidants de personnes vivant une situation de handicap. Conférences, rencontres et ateliers permettent de découvrir les solutions de répit, les aides disponibles pour l'aménagement du domicile, du véhicule, ou encore les ressources pour mieux prendre en compte les besoins des aidants.